

Organisations Syndicales des cheminots

CGT – UNSA de la Région de Lyon

Lyon, le Lundi 13 septembre 2010

SNCF – Direction Régionale de LYON
Madame Josiane BEAUD
Directrice Régionale
10, cours de Verdun
69286 Lyon Cedex 02

Objet : Préavis de grève

Madame la Directrice,

Vous nous avez reçus en audience dans le cadre de la DCI unitaire du 26 août 2010. Mais contrairement à ce que pouvait laisser espérer le niveau de mécontentement et de mobilisation des cheminots, la Direction n'a pas apporté de réponse satisfaisante à nos revendications.

La journée de grève et de manifestations interprofessionnelles du 7 septembre 2010 a démontré que les salariés, et parmi eux les cheminots de la Région de LYON, sont de plus en plus nombreux à contester la **réforme des retraites** proposée par le gouvernement.

Pour les organisations syndicales CGT, UNSA Cheminots de la Région de LYON, le projet de loi qui est débattu en procédure d'urgence à l'Assemblée Nationale depuis le 6 septembre est injuste et inacceptable.

Elles feront tout pour s'y opposer et arracher les mesures nécessaires pour pérenniser et améliorer la retraite par répartition à prestations définies.

Les organisations syndicales CGT, UNSA Cheminots de la Région de LYON, réaffirment leur opposition à l'abaissement du niveau des pensions, à l'allongement de la durée de cotisations et à tout report de l'âge de départ en retraite. Elles réaffirment leur attachement au régime spécial des cheminots et au maintien de l'ouverture des droits à 55 ans (50 ans pour les ADC).

L'avenir du service public ferroviaire, l'unicité de l'entreprise, l'emploi et le pouvoir d'achat sont des sujets intrinsèquement liés à l'avenir du régime spécial de retraite des cheminots et demeurent des préoccupations qui ont également été exprimées par la grève le 7 septembre dernier.

Avec 45,78 % de grévistes (FRET compris), les cheminots de la Région de LYON ont démontré qu'ils lient l'opposition à la réforme des retraites avec l'exigence d'autres orientations dans les choix de l'entreprise SNCF.

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales CGT, UNSA Cheminots de la Région de LYON vous alertent sur le rejet de la stratégie actuelle et des restructurations par les cheminots. La Direction ne peut pas rester sourde à la mobilisation qui se développe et qui se traduit par des arrêts de travail de plus en plus nombreux. Elle doit apporter des réponses satisfaisantes.

Sur le FRET, alors que la Direction cherche à passer en force sur ses projets qui conduisent à la casse du transport public de marchandises, les cheminots exigent un retour à une logique de volumes qui se traduise par la hausse de l'activité ferroviaire SNCF et de l'emploi au Statut sur les chantiers de la Région et le Hub de Sibelin.

Sur l'emploi, les organisations syndicales CGT, UNSA Cheminots de la Région de LYON, revendiquent une hausse du niveau des recrutements pour assurer le remplacement de tous les départs, la réalisation des charges de travail, la transmission des savoir-faire, l'amélioration de la qualité du service, de la sûreté et de la sécurité ainsi que des conditions de travail.

Cela suppose de déclencher immédiatement de nouvelles écoles ADC et ASCT, des recrutements dans les différents métiers du commercial gare, du transport, du matériel, de la SUGE, de la filière administrative et un véritable plan d'urgence à l'Equipement.

La question de la réinternalisation des charges de travail sous traitées dans tous les métiers est également importante.

Sur les restructurations sur notre Région, les organisations syndicales CGT, UNSA Cheminots de la Région de LYON, réaffirment leur rejet du dumping social concernant le projet de Tram Train dans l'Ouest Lyonnais.

Comme cela a été signifié dans un courrier unitaire, puis lors de la CSP, la conduite des trains sur RFN doit être assurée par des TB et l'accompagnement par un ASCT doit être systématique.

Sur les salaires et pensions, l'annonce de la Direction d'une réunion début 2011 n'est pas satisfaisante. L'évocation d'un gel des salaires est une véritable provocation. Les négociations salariales 2010 doivent être rouvertes rapidement.

Enfin, les organisations syndicales CGT, UNSA Cheminots de la Région de LYON, exigent l'application de l'augmentation du traitement de 2 % pour les ex-apprentis et ex-élèves, négociée lors de la réforme du régime spécial de retraite en 2007.

En conséquence, suite à la DCI du 26 août 2010 et conformément à l'article L 2512-2 du Code du Travail, les organisations syndicales CGT, UNSA Cheminots déposent un préavis de grève couvrant la période du mercredi 22 septembre 2010 à 19 h 00 au vendredi 24 septembre 2010 à 8 h.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la Région de LYON ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Il est motivé par les sujets suivants :

- **Retraites**
- **Fret**
- **Emploi**
- **Restructurations**
- **Salaires et pensions**
- **Application des mesures issues de la négociation retraite de 2007**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, **Madame la Directrice**, l'expression de nos respectueuses salutations.

CGT
DEBARD Thierry



UNSA Cheminots
CELLE Gilles

